

- ATELIERS DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE -

Denis Ferrand (responsable domaine formation de CCI France), Esther Dubois (déléguée générale France Grand Ouest du Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie) Philippe Debruyne (vice-président du Copanef) et Marie Boucon (présidente de l'APapp) présentent la Charte, le 14 novembre 2017.



LES APP LANCENT UNE CHARTE POUR L'ACCÈS AUX COMPÉTENCES-CLÉS

Le 14 novembre dernier, le comité national d'orientation et de suivi de l'association de promotion du label Atelier de pédagogie personnalisée (APapp), a procédé au lancement de la "Charte pour l'accès de tous aux compétences clés, partout et à tout moment".

Nicolas Deguerry

"Tout acte d'accompagnement, d'orientation ou d'information doit intégrer un positionnement sur les compétences-clés

afin d'optimiser le parcours de formation ou d'accompagnement pour en garantir la réussite."

C'est le principe énoncé par une charte co-portée par le Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation professionnelle (Copanef), le réseau CCI France et le Comité mondial des apprentissages tout au long de la vie (CMA). Directrice de l'APapp, Laurence Martin rappelle d'ailleurs que l'accès aux huit compétences-clés européennes est inscrit au cahier des charges des Ateliers de pédagogie personnalisée. Or, "dans un environnement de plus en plus compliqué, il y a

un risque de fracture de plus en plus importante dans l'accès aux droits", souligne Marie Boucon, présidente de l'APapp.

"Naturellement et fortement co-porteur de cette charte", selon les mots de Joëlle Hélénon (Medef), le Copanef voit dans la charte une occasion de soutenir le certificat CléA, transcription opérationnelle du socle de connaissances et de compétences professionnelles. Du côté du réseau CCI France, représenté par Denis Ferrand, responsable Formation et compétences, c'est l'importance de soutenir les "compétences premières" pour la compétitivité des entreprises qui est soulignée. C'est bien le sentiment d'une même urgence qui conduit ces acteurs à soutenir la Charte. Autant "y aller en alliance", souligne Esther Dubois, déléguée générale France Grand-Ouest du CMA. ●

L'ACCÈS AUX COMPÉTENCES-CLÉS, GRANDE CAUSE NATIONALE ?

Au-delà de ses premiers co-porteurs, la charte bénéficie également déjà de soutiens aux plans national et européen.

En France, celui notamment de la Délégation interministérielle à la langue française et à la cohésion sociale (DilfCS), représentée par sa secrétaire générale, Sylvie Roger. À l'échelon européen, Dana Bachmann, cheffe de l'unité professionnelle de l'éducation des adultes à la Commission, observe les concordances entre la Stratégie européenne pour les compétences et cette démarche partenariale, "absolument essentielle", initiée par l'APapp.

Signature ouverte à tous

Estelle Duprat, chargée de développement à l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, souligne elle aussi la proximité de ces valeurs avec celles du plus célèbre des programmes européens : "Toutes les activités d'apprentissage ont soutenues par le programme Erasmus+, dont l'un des objectifs est l'accès aux compétences-clés européennes", souligne-t-elle. Reste à assurer l'avenir de cette charte. "Pourquoi pas, suggère Michel Tétart, conseiller de l'APapp, faire de l'accès aux compétences-clés la Grande cause nationale 2019 ?"

Avec cette consécration, serait ainsi reconnu un enjeu citoyen. Précisément ce que souligne Yves Vernon, vice-président de l'APapp, en invitant à élargir le périmètre des signataires au-delà du seul champ de la formation. C'est pourquoi le document est ouvert à la signature de tout organisme de la société civile se reconnaissant dans ses valeurs et souhaitant promouvoir l'accès aux compétences-clés. ●

+ D'INFOS

www.app-reseau.eu